



## Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales

emploi

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi est très orienté vers les fonctions présentielles et métropolitaines. Les premières sont essentiellement tournées vers la population présente sur le territoire (administration, santé et action sociale, services de proximité, éducation-formation et distribution). Les secondes réunissent les professions le plus souvent concentrées dans les grandes agglomérations (gestion, commerce inter-entreprises, prestations intellectuelles, conception-recherche et culture-loisirs).

L'économie régionale laisse en revanche peu de place à l'agriculture et à la fabrication, qui sont deux fonctions de "production concrète" (elles concourent directement à la production de biens matériels). Dans l'industrie en particulier, une grande majorité des emplois ne sont pas consacrés à des tâches de fabrication : ces dernières occupent en effet seulement un tiers des personnels du secteur. La grande majorité des emplois de l'industrie régionale ne correspondent donc pas à des "métiers industriels". C'est en outre dans l'industrie que les emplois de fabrication ont le plus diminué entre 1999 et 2007, probablement en lien avec le développement de l'externalisation vers les services aux entreprises (intérim notamment).

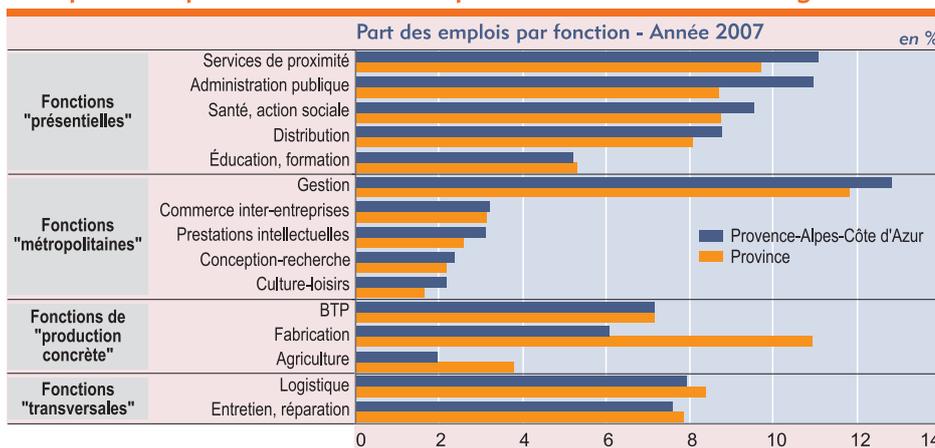
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



### Très peu d'emplois consacrés à la "production concrète" en région Paca



Lecture : en région Paca, les métiers de la fonction "fabrication" représentent à peine 6 % de l'emploi régional, contre 11 % pour l'ensemble de la France de province.  
Source : Insee, recensement de la population de 2007

PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE-D'AZUR

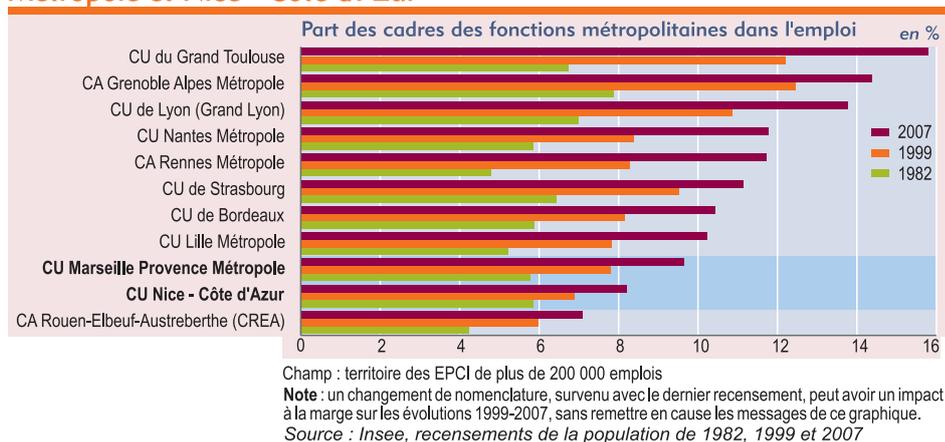
Au sein des fonctions métropolitaines, les emplois de cadres sont considérés comme "stratégiques" : leur présence est un indicateur du développement et de l'attractivité économiques d'un territoire urbain.

Les deux communautés urbaines régionales, Marseille Provence Métropole (MPM) et Nice - Côte d'Azur (NCA), sont en déficit de ce type d'emplois : les cadres des fonctions métropolitaines y occupent respectivement 9,6 % et 8,2 % des emplois, contre 11,6 % en moyenne pour les intercommunalités de même dimension. Les deux agglomérations régionales se classent ainsi aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs parmi les onze EPCI dépassant les 200 000 emplois en France. C'est à partir des années quatre-vingt que l'écart avec les espaces urbains de taille similaire s'est creusé.

### Une nouvelle approche : 15 fonctions pour analyser l'emploi

*Pour analyser l'emploi, les professions ont été regroupées en 15 fonctions, qui se distinguent par le rôle qu'elles remplissent au sein du processus de production. L'évolution du nombre d'emplois par fonction permet de mettre en évidence les mutations du système productif au cours du temps. Une telle analyse complète les approches habituelles par secteur d'activité, en s'affranchissant des choix d'organisation des entreprises. Ainsi, un chaudronnier travaillant dans une entreprise de métallurgie (secteur de l'industrie) et un chaudronnier travaillant pour le compte d'une entreprise d'intérim (secteur des services) seront tous deux considérés comme exerçant la même fonction de fabrication.*

### Faible développement des emplois stratégiques pour Marseille Provence Métropole et Nice - Côte d'Azur



Les communautés d'agglomération du Pays d'Aix (CPA) et de Toulon Provence Méditerranée (TPM), de taille égale, présentent des profils opposés. La CPA s'illustre par un taux très élevé de cadres des fonctions métropolitaines (12,7 %), tiré par la conception-recherche. Elle se classe au 1<sup>er</sup> rang des 17 intercommunalités de province de taille comparable (entre 100 000 et 200 000 emplois). La progression de ces emplois a été très forte sur ce territoire au cours des années 80-90.

À l'inverse, sur le territoire de TPM, seuls 5,5 % des emplois sont "stratégiques" et leur développement est faible depuis le début des années quatre-vingt. C'est le ratio le moins élevé parmi les EPCI de dimension similaire en France.

Enfin, au sein de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (CASA), près d'un emploi sur cinq est occupé par un cadre des fonctions métropolitaines. La CASA se classe ainsi au 1<sup>er</sup> rang de l'ensemble des EPCI de province, toutes tailles confondues, non loin de certains territoires franciliens qui hébergent de nombreux sièges sociaux. Comme pour la CPA, c'est avant tout la très forte présence des cadres de la conception-recherche (9,1 % de l'emploi) qui explique ce record. Le développement de la technopole a en effet entraîné un essor considérable de ce type d'emplois : le taux d'emplois stratégiques n'a nulle part ailleurs en province progressé plus vite que sur le territoire de la CASA entre 1982 et 2007.

Institut National de la Statistique  
 et des Études Économiques  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 17 rue Menpenthi  
 13387 Marseille Cedex 10  
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion  
 Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux  
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

Retrouvez les résultats complets de cette étude dans notre publication  
**ANALYSE N° 4 février 2011**  
 sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)